

IDENTIFICATION DU POSTE

Service dont dépend le poste : agence comptable
Responsable fonctionnel direct : l'agent comptable

Grade : Catégorie A

Fonction : Adjoint de l'agent comptable

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

- Sous le contrôle de l'agent comptable, le fondé de pouvoir assure aux côtés de celui-ci :
 - La supervision de l'ensemble des secteurs de l'agence comptable ;
 - La veille calendaire ;
 - L'encadrement et le contrôle de l'activité des régies ;
 - La tenue des opérations comptables et des arrêtés comptables (validation, justification des soldes, ...) ;
 - Le contrôle interne comptable ;
 - La veille juridique comptable.
- Le fondé de pouvoir pourra recevoir mandat de l'agent comptable conformément aux dispositions de l'article 16 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique qui prévoit que « Les comptables publics peuvent désigner des mandataires ayant qualité pour agir en leur nom et sous leur responsabilité », garantissant ainsi la continuité du service public et permettant également au comptable d'être représenté aux conseils d'administration auxquels il ne pourrait participer.
- Le fondé de pouvoir sera appelé, si nécessaire, à assurer l'intérim de l'agent comptable après nomination par le Recteur et remise de service.

PROFIL SOUHAITE

- Connaissance des règles de la comptabilité publique ainsi que des principales normes juridiques concernant un EPLE ;
- Capacité à encadrer une équipe ;
- Sens des relations humaines ;
- Connaissance du logiciel GFC souhaitée ;
- Compétences bureautiques.

SUJETIONS DU POSTE

- Un important investissement est à prévoir en matière de formation et d'accompagnement des équipes.